

*Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Gironde*

*Arcachon, le 08 janvier 2013*

*Service Maritime et Littoral*

**AVIS AUX USAGERS DU BASSIN D'ARCACHON N° 03/2013**

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que les équipes du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon ont laissé provisoirement des conduites le long du chenal du Teich et le long du chenal de la Barbotière.

Elles sont signalées par un flotteur blanc.

Les usagers sont invités à naviguer prudemment à proximité de ces zones pendant la période du :

**08 au 21 janvier 2013**

**Le Chef de l'Unité Gestion de l'Espace  
Maritime et Littoral**

**P. VEDRINE**